

– Comment oses-tu mentir ainsi? Regarde ces pièces. Hier après-midi, je les ai marquées moi-même, afin de pouvoir découvrir qui était le coupable. C'est toi, le voleur!

Cette fois, Thierry ne sait plus que répondre. Son visage change brusquement de couleur. Il est pris! Sa malhonnêteté est découverte. Que va-t-il se passer maintenant?

Le commerçant continue:

– J'apprécie ton travail et j'étais prêt à te pardonner si tu reconnaissais avoir pris cet argent. Mais au lieu de confesser ton vol, tu as aggravé ton péché en mentant. Je suis obligé de te punir. Dès aujourd'hui, tu ne peux plus travailler ici et tu devras rembourser tout l'argent que tu as pris.

Le commerçant se tourne vers les autres qui sont tous bouleversés et conclut:

– Vous voyez, chacun est responsable de ce qu'il fait. Le vol et le mensonge sont des péchés et tout péché mérite une punition. Souvenez-vous de ce qui s'est passé aujourd'hui avec Thierry, et que cela vous serve d'avertissement!

Ce petit récit est aussi un avertissement pour toi! Dieu voit tout ce que tu fais, le bien comme le mal, et l'écrit dans des livres. Comme pour Thierry, les péchés que tu commets peuvent rester cachés pendant un temps aux yeux des hommes. Si tu les caches et ne les confesses pas, tu devras te tenir devant Dieu quand il ouvrira les livres où tout ce que tu auras fait pendant ta vie aura été écrit. Tu seras jugé selon tes actes.

Mais il existe un autre livre, appelé le livre de vie. Si ton nom est écrit dans ce livre-là, Dieu te recevra dans le ciel.

Et je vis les morts, les grands et les petits, se tenant devant le trône; et des livres furent ouverts; et un autre livre fut ouvert qui est celui de la vie. Et les morts furent jugés d'après les choses qui étaient écrites dans les livres, selon leurs œuvres (Apocalypse 20, 12).

Tu me diras: «Comment faire pour que mon nom soit écrit dans le livre de vie?» Eh bien, écoute attentivement ce qui suit.

La Bible nous apprend une bonne nouvelle: Jésus Christ est mort sur la croix pour les pécheurs et il a porté à notre place la punition que nous méritions, afin que nous ne soyons pas perdus éternellement.

Si tu confesses tes péchés et que tu acceptes Jésus comme ton Sauveur personnel, tu seras sauvé. Ton nom sera alors écrit dans le livre de vie. Jésus t'offre la vie éternelle. Veux-tu l'accepter maintenant?

Les gages [le salaire] du péché, c'est la mort; mais le don de grâce de Dieu, c'est la vie éternelle dans le Christ Jésus, notre Seigneur (Romains 6, 23).



Thierry
et ses
amis

C'est les vacances ! Les plages sont couvertes de gens venus pour se reposer, se baigner et jouir de la mer. Quelques garçons du village se font embaucher comme marchands ambulants. Les boissons, les fruits, les journaux se vendent bien sur les plages. Un petit commerçant a engagé Thierry et ses amis pour les semaines d'été. Le matin, les garçons viennent chercher les marchandises dans son entrepôt et le soir, ils rapportent ce qu'ils n'ont pas vendu ainsi que l'argent encaissé.

Un soir, Thierry arrive seul au dépôt. Il est plus tard que d'habitude et tous ses camarades sont déjà rentrés à la maison. Le commerçant est occupé à ranger les marchandises qui n'ont pas été vendues et ne s'aperçoit pas de son arrivée. Soudain, Thierry voit que la caisse où l'on range la monnaie est entrouverte. Quelle tentation ! Le cœur battant, il regarde autour de lui pour être sûr que personne ne le voit... et vite... il empoche quelques pièces. Puis il appelle le commerçant et lui remet la recette de la journée. En rentrant chez lui, il réfléchit à ce qui s'est passé et s'émerveille : « Comment ? Est-ce vraiment si facile de me faire un peu plus d'argent de poche ? Pourquoi n'y ai-je pas pensé plus vite ? Il faudra que j'essaie de faire la même chose demain. Bien sûr, ce n'est pas très honnête, mais ce n'est que quelques francs et personne n'en saura rien ! » et tout heureux, il ne s'inquiète pas davantage de sa conscience qui lui dit que ce qu'il a fait est mal.

Depuis ce jour-là, il cherche à se débarrasser de ses camarades en fin de journée afin d'arriver seul à l'entrepôt. C'est généralement le moment où le commerçant range ses marchandises et Thierry en profite pour piocher dans la caisse. De temps en temps, il prend aussi un paquet de biscuits, une plaque de chocolat ou des bonbons qu'il cache dans son sac. Les jours passent et Thierry se réjouit de réussir si bien. En même temps il ressent un certain malaise. Une petite voix intérieure essaie souvent de lui parler : « Tu es un voleur ! Arrête de faire le mal et de tromper ton patron. » Mais Thierry ne veut pas y faire attention. « Ce n'est pas si grave », se dit-il, « le chef n'a encore jamais remarqué la disparition de quelques francs ou de friandises ».

Mais le commerçant s'inquiète : « Il manque souvent un peu d'argent. Que se passe-t-il donc ? Est-ce qu'un de mes employés me vole ? » Il remarque que Thierry arrive en général seul, après les autres, et cela lui semble étrange. Il essaie de le surveiller davantage, mais ne remarque rien de particulier. Après quelques jours, il veut en avoir le cœur net et prépare un piège pour attraper le voleur. Le lendemain matin, il réunit tous les garçons et leur dit :

– Depuis quelque temps, il manque souvent de l'argent dans la caisse. Le voleur doit être l'un de vous. Vous savez tous que je suis chrétien. Dieu dit dans la Bible que celui qui confesse son péché reçoit le pardon de Dieu.

Je t'ai fait connaître mon péché, et je n'ai pas couvert mon iniquité ; j'ai dit : Je confesserai mes transgressions à l'Éternel ; et toi, tu as pardonné l'iniquité de mon péché (Psaume 32, 5).

– Je désire aussi pardonner, comme Dieu pardonne. Si le coupable se dénonce maintenant, je suis prêt à passer l'éponge et à repartir à zéro. Sinon, je le punirai.

Un grand silence suit ses paroles. Tous sont effrayés et surpris. Mais personne ne se déclare coupable. Alors le commerçant les invite à vider leurs poches l'un après l'autre. Quand arrive le tour de Thierry, il lui demande comme aux autres :

– Et toi, Thierry, es-tu bien sûr de n'avoir rien volé ? Je suis prêt à te pardonner si tu l'avoues maintenant.

– Non ! dit-il sans se troubler, je n'ai rien volé.

– Rappelle-toi, ajoute le commerçant, que Dieu sait tout et voit tout. Il ne peut pas supporter ceux qui disent des mensonges.

Les lèvres menteuses sont en abomination à l'Éternel (Proverbes 12, 22).

– Je n'ai pas menti ! affirme encore Thierry.



Thierry vide ses poches dans lesquelles se trouvent plusieurs pièces de monnaie. Au lieu de reconnaître son vol, Thierry continue de mentir :

– Je les ai reçues d'un ami ce matin !

Le commerçant lui montre les marques et dit :